

Programme d'études professionnelles

5290

Abattage manuel et débardage forestier

Secteur
de formation

12

Foresterie et papier

Décroche
tes **rêves**

Québec 

Programme d'études professionnelles

5290

Abattage manuel et débardage forestier

Secteur
de formation

12

Foresterie et papier

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Nicole Verret

Responsable de l'ingénierie de la formation
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation

Nancy Barbeau

Responsable de l'ingénierie de la formation
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Claude Pouliot

Enseignant
Commission scolaire de la Capitale

Robert Seuron

Enseignant
Commission scolaire Pierre-Neveu

Jean-François Pouliot

Consultant en formation

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des
programmes et du développement du ministère de
l'Éducation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2004 – 04 – 00070

ISBN 2-550- 43063-8

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

Christian André
Directeur général
Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier

Luc Beaulieu
Technicien forestier
Corporation agro-forestière transcontinentale

Robin Gaudreault
Conducteur d'engins de débardage
Rébec

Claude Labrie
Abatteur et travailleur sylvicole
Société d'exploitation des ressources de la Neigette

Yvon Lapointe
Abatteur et travailleur sylvicole
Groupement forestier Bellechasse-Lévis

Carol Lavoie
Abatteur et conducteur d'engins de débardage
Produits forestiers Alliance

Nicolas Meagher
Directeur adjoint
AFA des Sommets

Johnny Tremblay
Abatteur
Rébec

Marcel Arbour
Abatteur
Coopérative forestière Saint-Alphonse

Luc Brissette
Abatteur
Les Forestiers Picard

Jocelyn Julien
Conducteur d'engins de débardage
Abitibi Consolidated

Antoine Lafrenière
Abatteur
Entreprises forestières TML

Alberto Lavoie
Abatteur
Rébec

Dany Lavoie
Conducteur d'engins de débardage
Rébec

Gérard Moreault
Abatteur et conducteur d'engins de débardage
Équipements forestiers de l'Est du Lac

Milieu de l'éducation

Denis D'Astous
Conseiller pédagogique
Commission scolaire de l'Estuaire

Martin Laplante
Enseignant
Commission scolaire de la Capitale

Carol Martel
Enseignant
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

Gilles Renaud
Enseignant
Commission scolaire de l'Énergie

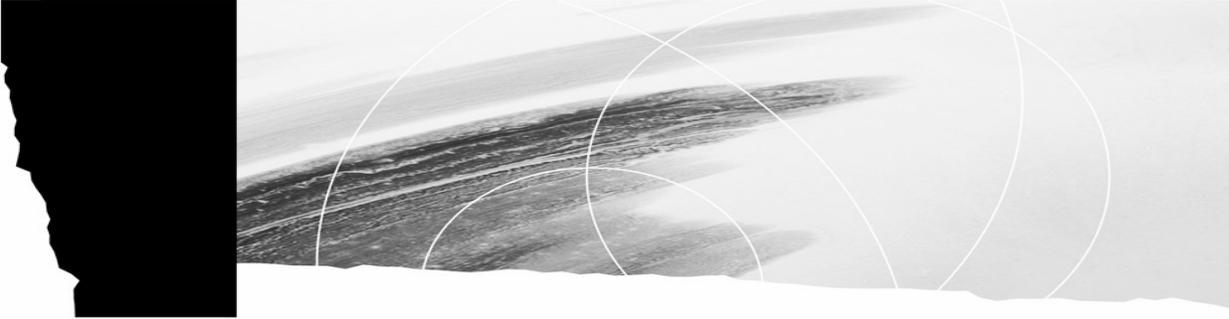
Louis-Georges Drouin
Conseiller pédagogique
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Roger Lebel
Enseignant
Commission scolaire des Hauts-Cantons

Gilles Massicotte
Directeur
Commission scolaire Harricana

Table des matières

Présentation du programme d'études.....	1
Vocabulaire	3
Glossaire	7
Première partie	
Buts du programme.....	11
Intentions éducatives	12
Compétences du programme d'études et matrice	13
Harmonisation	15
Deuxième partie	
Objectifs	
Métier et formation	19
Santé et sécurité au travail.....	23
Essences forestières commerciales et non commerciales du Québec	27
Lutte contre les feux de forêt	31
Utilisation et entretien d'une scie à chaîne	33
Conduite et entretien d'un engin de débardage.....	37
Dépannage d'un engin de débardage.....	41
Prescription sylvicole relative à des travaux d'abattage manuel et de débardage forestier	45
Classement des bois tronçonnés et non tronçonnés.....	47
Travaux préparatoires au débardage des bois	49
Abattage manuel	53
Débardage des bois tronçonnés et non tronçonnés	59
Façonnage des bois abattus	63
Gestion d'un budget de fonctionnement de micro-entreprise	67
Recherche d'emploi	71
Intégration au milieu de travail	73



5290

Abattage manuel et débardage forestier

Année d'approbation : 2004

Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	60
Nombre de modules :	16
Durée totale :	900 heures

Pour être admis au programme *Abattage manuel et débardage forestier*, il suffit de satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Pour la personne titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu, aucune condition d'admission supplémentaire n'est requise.
- OU
- Pour la personne âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation, la condition d'admission suivante s'ajoute : avoir obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique ou des apprentissages reconnus équivalents.
- OU
- Pour la personne âgée d'au moins 18 ans, seule la réussite du test de développement général est requise comme préalable fonctionnel (aucun préalable spécifique n'est exigé pour ce programme).

N. B. La condition relative à la concomitance n'est pas applicable à cette catégorie.

Présentation du programme d'études

Le curriculum de formation dont est issu ce programme d'études s'appuie sur des responsabilités partagées entre, d'une part, le ministère de l'Éducation, qui assume l'élaboration des programmes et des guides de soutien à l'enseignement et, d'autre part, les établissements d'enseignement, qui assurent l'application du programme et l'évaluation. Les programmes comprennent des objectifs obligatoires et, à titre indicatif, des savoirs liés aux compétences.

Les programmes constituent le cadre de référence à l'intérieur duquel les enseignantes et les enseignants sont appelés à exercer leur profession. Ils délimitent leurs interventions pédagogiques en précisant les grandes orientations éducatives à privilégier et les objectifs d'apprentissage à atteindre avec les élèves. La réussite du programme assure à l'élève la qualification nécessaire à l'exercice de son métier en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à lui donner une certaine polyvalence.

La durée du programme est de 900 heures; de ce nombre, 450 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 450 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme est divisé en 16 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages, aux fins de la sanction des études, et à l'enseignement correctif.

Titre du module	Code	Module	Durée	Unités
Métier et formation	234402	1	30	2
Santé et sécurité au travail	234213	2	45	3
Essences forestières commerciales et non commerciales du Québec	234224	3	60	4
Lutte contre les feux de forêt	234241	4	15	1
Utilisation et entretien d'une scie à chaîne	234294	5	60	4
Conduite et entretien d'un engin de débardage	234413	6	45	3
Dépannage d'un engin de débardage	234424	7	60	4
Prescription sylvicole relative à des travaux d'abattage manuel et de débardage forestier	234433	8	45	3
Classement des bois tronçonnés et non tronçonnés	234443	9	45	3
Travaux préparatoires au débardage des bois	234453	10	45	3
Abattage manuel	234467	11	105	7
Débardage des bois tronçonnés et non tronçonnés	234476	12	90	6
Façonnage des bois abattus	234486	13	90	6
Gestion d'un budget de fonctionnement de micro-entreprise	234492	14	30	2
Recherche d'emploi	234331	15	15	1
Intégration au milieu de travail	234508	16	120	8

Vocabulaire

Programme

Le programme d'études professionnelles est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à acquérir; il est formulé par objectifs et, pour des raisons administratives, découpé en modules. Il décrit les apprentissages attendus de l'élève en fonction d'une performance déterminée. Il fait par ailleurs l'objet d'un document pédagogique officiel qui permet à ce titre la reconnaissance de la formation qualifiante aux fins de l'exercice du métier.

Le programme d'études professionnelles comprend des objectifs et un contenu obligatoires. Il présente également, à titre indicatif, des savoirs liés à la compétence qui doivent être enrichis ou adaptés selon les élèves en apprentissage. Dans les différentes rubriques qui le composent sont données des indications aux fins de la sanction des apprentissages¹. Il est traduit en activités d'apprentissage et d'évaluation par les établissements d'enseignement.

Buts du programme

Les buts du programme présentent le résultat recherché au terme de la formation ainsi qu'une description générale du métier visé. Ils présentent, de plus, les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent de grandes orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière d'habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme ou les compétences. Les intentions éducatives servent à guider les établissements dans la mise en œuvre du programme.

Compétence

Une compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (connaissances, habiletés de divers domaines, perceptions, attitudes, etc.).

Objectif

L'objectif traduit la partie opérationnelle de la compétence à acquérir selon des exigences précises et en termes pratiques pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation. L'objectif est défini en fonction d'un comportement ou d'une situation.

L'objectif traduit également des repères pour les apprentissages, les savoirs liés et les balises, groupés en fonction des éléments de la compétence (objectif de comportement) ou des phases du plan de mise en situation (objectif de situation).

1. Objectif défini en fonction d'un comportement

L'objectif défini en fonction d'un comportement est relativement fermé et il décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Il comprend les composantes suivantes :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux du programme et, dans certains cas, d'autres déterminants.

¹ Les spécifications aux fins de la sanction sont complémentaires au programme d'études professionnelles, mais elles sont présentées dans un autre document. Les critères d'évaluation sont prescriptifs.

- *Les éléments de la compétence*, qui correspondent aux précisions essentielles à la compréhension de la compétence elle-même, caractérisées par des comportements particuliers. Ils évoquent les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter relativement à chacun des éléments de la compétence, à plusieurs d'entre eux ou à l'ensemble de ces derniers permettent de porter un jugement rigoureux sur l'acquisition de la compétence. Certains sont donc associés à un élément spécifique et correspondent à des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité, tandis que d'autres sont rattachés à plusieurs éléments et correspondent alors à des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

L'évaluation des apprentissages porte sur les résultats attendus.

2. Objectif défini en fonction d'une situation

L'objectif défini en fonction d'une situation est relativement ouvert et il décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle l'élève est placé. Les produits et les résultats varient selon les personnes. L'objectif défini en fonction d'une situation comprend les composantes suivantes :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux du programme et, dans certains cas, d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage, soit une phase d'information, une phase de réalisation ainsi qu'une phase de synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter et les moyens à mettre en place de façon que les apprentissages soient possibles et que les contextes dans lesquels ils sont réalisés soient toujours les mêmes. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences auxquelles doit satisfaire l'élève relativement à la participation aux activités d'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.

L'évaluation des apprentissages porte sur la participation de l'élève aux activités proposées dans le plan de mise en situation.

Savoirs liés

Les savoirs liés à la compétence définissent les apprentissages essentiels et significatifs que l'élève doit réaliser pour mettre en œuvre et développer la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et sont accompagnés de balises qui renseignent sur le champ d'application, le niveau de complexité ou le contenu de formation. Ni les savoirs liés, ni les balises n'ont un caractère prescriptif.

Module

Le module est une unité constitutive ou une composante d'un programme d'études. Il comprend un objectif prescriptif et les savoirs liés à la compétence, ces derniers étant présentés à titre indicatif.

Unité

L'unité est un étalon servant à exprimer la valeur de chacun des modules d'un programme d'études en leur attribuant un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme ou d'une attestation; l'unité correspond à quinze heures de formation.

Glossaire

Le programme d'études est assorti d'un lexique qui facilite la compréhension des termes utilisés. À ces termes plus généraux s'ajoutent ceux, plus particuliers, du programme *Abattage manuel et débardage forestier*. Ils sont consignés dans le glossaire suivant.

Futaie

Peuplement forestier composé d'arbres destinés généralement à atteindre un plein développement avant d'être exploités.

Gaulis

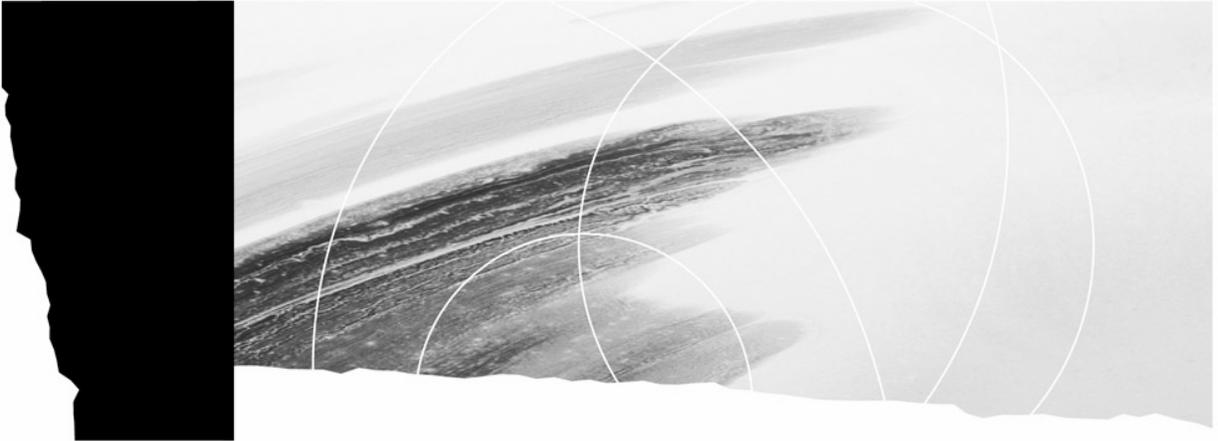
Stade de développement d'un peuplement équienne dont le diamètre des tiges se situe approximativement entre 1 et 9 centimètres.

Perchis

Stade de développement d'un peuplement équienne, consécutif à celui du gaulis, dont le diamètre des tiges se situe approximativement entre 10 et 20 centimètres.

Semis

Jeunes plants jusqu'au stade de gaulis, dont le diamètre à hauteur de poitrine est d'au plus 1 centimètre et la hauteur d'au plus 1,5 mètre.



Première partie

Buts du programme

Intentions éducatives

**Compétences du programme d'études
et matrice**

Harmonisation

Buts du programme

Le programme *Abattage manuel et débardage forestier* vise à former des personnes aptes à exercer le métier d'opérateur de scie à chaîne et d'opérateur d'engins de débardage.

La fonction des opératrices et opérateurs de scie à chaîne et d'engins de débardage consiste à effectuer des travaux d'abattage manuel d'arbres marchands sur pied et à transporter les arbres abattus ou les billes jusqu'à une route carrossable. Le travail, exécuté dans le respect des prescriptions sylvicoles et des normes environnementales, peut se faire tant en forêt publique que privée.

Selon la taille et les activités de l'entreprise, les opératrices et les opérateurs de scie à chaîne et d'engins de débardage sont appelés à réaliser, dans divers peuplements forestiers qui ont une valeur commerciale, différentes tâches relatives à l'abattage manuel, à l'ébranchage et à l'écimage des arbres abattus, au classement et au tronçonnage des troncs en fonction de critères de qualité basés sur l'utilisation des produits, au débardage des bois jusqu'à une aire d'empilement et à l'empilage mécanisé.

L'utilisation d'outils spécialisés facilitant l'abattage, le façonnage et la manutention des bois ainsi que la conduite d'engins de débardage font partie du travail quotidien de l'opératrice ou de l'opérateur. Les principaux outils utilisés sont la scie à chaîne, les leviers avec ou sans coins et les pinces de manutention. Les principaux engins utilisés sont le débardeur à câble, le transporteur (sur roues ou sur chenilles), les chargeurs et les remorques de débardage. Étant donné le risque élevé d'accidents, les opératrices et les opérateurs doivent se conformer aux normes du *Règlement sur les travaux forestiers* et utiliser l'équipement de protection individuelle approprié. Il s'agit de bottes, de gants ou mitaines, de casques, de protecteurs auditifs, de lunettes, de visières et de pantalons de sécurité.

Les opératrices ou les opérateurs de scie à chaîne et d'engins de débardage travaillent la plupart du temps en équipe de deux sous la supervision d'une contremaîtresse ou d'un contremaître forestier. Ils sont également en relation avec les responsables du mesurage. Des habiletés manuelles, de l'endurance physique ainsi que l'amour du travail en forêt sont nécessaires à l'exercice du métier.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme *Abattage manuel et débardage forestier* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à un métier;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi;
 - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie ainsi que sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.

- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d’adopter une attitude positive à l’égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l’entrepreneurship.

Intentions éducatives

Le programme *Abattage manuel et débardage forestier* permet de concilier deux exigences de la formation professionnelle, soit la polyvalence et la maîtrise des tâches du métier. La polyvalence est assurée par les compétences générales qui permettent aux élèves d’acquérir des connaissances fondamentales ainsi que des habiletés manuelles et perceptives les aidant à mieux accomplir leur travail. Ces compétences sont transférables dans d’autres secteurs d’activités, notamment dans l’exécution de travaux sylvicoles.

La maîtrise des tâches du métier est quant à elle assurée par l’acquisition de compétences particulières. Ces compétences couvrent l’ensemble des travaux d’abattage manuel et de débardage forestier et facilitent l’intégration et la mobilité de la personne.

Enfin, le programme permet d’amener ces personnes à adopter des attitudes et comportements jugés indispensables à l’exercice du métier, plus précisément à :

- développer l’autonomie et le sens des responsabilités;
- faire preuve d’une préoccupation constante pour le respect des règles de santé et de sécurité au travail;
- témoigner d’une préoccupation pour le respect de l’environnement;
- se soucier d’obtenir le rendement attendu à l’entrée sur le marché du travail.

Compétences du programme d'études et matrice

Liste des compétences

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité au travail.
- Différencier les essences commerciales et les principales essences non commerciales forestières du Québec.
- Appliquer des méthodes de lutte contre les feux de forêt.
- Utiliser et entretenir une scie à chaîne.
- Conduire et entretenir un engin de débardage.
- Effectuer le dépannage d'un engin de débardage.
- Vérifier l'application d'une prescription sylvicole relative à des travaux d'abattage manuel et de débardage forestier.
- Classer des bois tronçonnés et non tronçonnés.
- Effectuer des travaux de préparation pour le débardage des bois.
- Effectuer des travaux d'abattage.
- Effectuer des travaux de débardage de bois tronçonnés et non tronçonnés.
- Effectuer des travaux de façonnage.
- Gérer un budget de fonctionnement de micro-entreprise.
- Rechercher un emploi.
- S'intégrer à un milieu de travail.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales (ou activités de travail ou de vie professionnelle) et les compétences particulières (ou propres au métier).

Le tableau est à double entrée : ainsi la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES		COMPÉTENCES GÉNÉRALES											
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	14	15	
Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité au travail	Différencier les essences commerciales et les principales essences non commerciales forestières du Québec	Appliquer des méthodes de lutte contre les feux de forêt	Utiliser et entretenir une scie à chaîne	Conduire et entretenir un engin de débardage	Effectuer le dépannage d'un engin de débardage	Vérifier l'application d'une prescription sylvicole relative à des travaux d'abattage manuel et de débardage forestier	Classer des bois tronçonnés et non tronçonnés	Gérer un budget de fonctionnement de micro-entreprise	Rechercher un emploi
Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	14	15
			s	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c
			30	45	60	15	60	45	60	45	45	30	15
Effectuer des travaux de préparation pour le débardage des bois	10	C	45	○	●	●	○	○	●	●	●	○	○
Effectuer des travaux d'abattage	11	C	105	○	●	●	○	●	○	●	○	○	○
Effectuer des travaux de débardage de bois tronçonnés et non tronçonnés	12	C	90	○	●	●	○	○	●	●	●	○	○
Effectuer des travaux de façonnage	13	C	90	○	●	●	○	●			●	○	○
S'intégrer à un milieu de travail	16	S	120	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○

Harmonisation

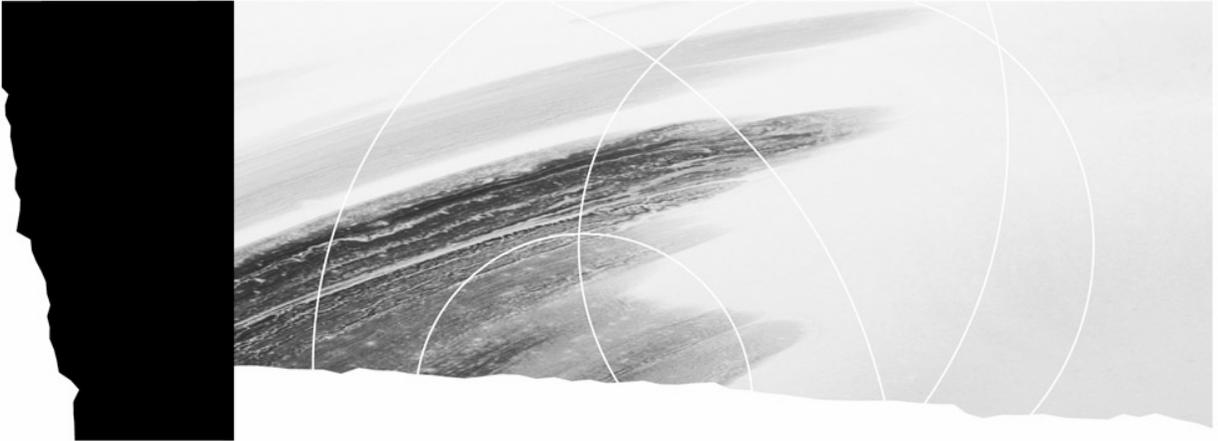
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Abattage manuel et débardage forestier* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Abattage manuel et débardage forestier*.



Deuxième partie

Objectifs

Objectif de situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Éléments de la compétence

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le programme d'études.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur le travail lié au domaine de l'abattage manuel et du débardage forestier : milieux de travail (types d'entreprises), perspectives d'emploi, rendement attendu, rémunération, etc.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, etc.) au cours d'examens de documents et de visites d'entreprises.
- S'informer sur les principales lois et réglementations qui régissent le secteur forestier et sur les organismes qui en assurent l'application.
- Présenter les données recueillies et discuter de sa perception du métier.

Phase de réalisation

- Discuter des habiletés, des aptitudes et des connaissances nécessaires pour exercer le métier.
- S'informer sur la formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études.
- Faire part de ses premières réactions à l'égard du métier et de la formation.

Phase de synthèse

- Faire un exposé comportant :
 - un bilan de ses goûts et de ses champs d'intérêt relativement à l'exercice du métier.
 - une évaluation de son orientation professionnelle, dans laquelle les aspects et les exigences du métier sont comparés avec ses goûts et ses champs d'intérêt.

Conditions d'encadrement

- Créer un climat favorable à l'épanouissement personnel et à l'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vision juste du métier.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer, avec honnêteté et objectivité, leur orientation professionnelle.
- Organiser des visites d'entreprises représentatives des principaux milieux de travail.
- Fournir la documentation pertinente : information sur le métier, lois et réglementations qui régissent le secteur forestier, organismes qui en assurent l'application, programmes d'études, guides, etc.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
- Exprime convenablement sa perception du métier au cours d'une rencontre de groupe en tenant compte des données recueillies.

Phase de réalisation

- Fait un examen sérieux des documents mis à sa disposition.
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour exercer le métier.
- Écoute attentivement les explications.
- Exprime convenablement sa perception du programme d'études au cours d'une rencontre de groupe.

Phase de synthèse

- Fait un exposé qui comporte :
 - une présentation sommaire de ses goûts et de ses champs d'intérêt;
 - des explications sur son orientation, en faisant, de façon explicite, les liens demandés.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur les caractéristiques du marché du travail en abattage manuel et en débardage forestier. | Types d'entreprises.
Perspectives d'emploi.
Rémunération.
Critères d'embauche.
Possibilités d'avancement et de mutation. |
| <ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi. | Tâches et opérations.
Conditions de travail.
Droits et responsabilités des travailleuses, des travailleurs et des employeurs. |

- S'informer sur les principales lois et réglementations qui régissent le secteur forestier et sur les organismes qui en assurent l'application.
- Présenter les données recueillies ainsi que sa perception du métier.

Phase de réalisation

- Discuter des habiletés, des aptitudes et des connaissances nécessaires pour exercer le métier.
- S'informer sur la formation.
- Faire part de ses premières réactions à l'égard du métier et de la formation.

Phase de synthèse

- Préciser ses goûts et ses champs d'intérêt relativement à l'exercice du métier.
- Évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts et ses champs d'intérêt.

Résumé des principales caractéristiques des lois et des règlements s'appliquant à la forêt québécoise.
Organismes : ministères, détenteurs de CAAFS, agences de mise en valeur de la forêt privée, etc.
Gestion de la forêt publique et privée.

Méthodes de présentation : notes, résumés et exposés.
Règles de discussion en groupe : participation, droit de parole, respect des autres, etc.

Définitions : habiletés, aptitudes et connaissances.
Habiletés psychomotrices et dextérité nécessaires à l'exercice du métier.
Aptitudes pour le travail en forêt.
Connaissances en sylviculture et en aménagement forestier.

Programme d'études.
Démarche de formation.
Modes d'évaluation.
Sanction des études.

Liens entre les compétences et les exigences du métier.

Définitions : goûts et champs d'intérêt.

Résumé de ses goûts et de ses champs d'intérêt.
Résumé des exigences relatives à la pratique du métier.
Brève conclusion dans laquelle est expliqué le choix de son orientation.

Module 2 Durée 45 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence

Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité au travail.

Contexte de réalisation

- À l'aide de l'information sur les risques relatifs à la santé et à la sécurité au travail et sur les moyens de prévention.
- À l'aide d'une carte et d'une boussole.
- À l'aide de matériel de premiers soins.

Éléments de la compétence

- 1 Reconnaître les risques liés à l'exercice du métier et leurs effets sur la santé et la sécurité.

- 2 Prendre des mesures préventives au regard des risques liés à l'exécution de travaux en forêt.

- 3 Appliquer des techniques de survie en forêt.

- 4 Intervenir en tant que secouriste.

Critères de performance

- Description claire des causes d'accidents et d'incidents liées aux tâches du métier.
- Description claire des causes de maladies professionnelles liées aux tâches du métier.
- Description claire des conséquences sur la santé et la sécurité.

- Choix et port de l'équipement de protection individuelle approprié.
- Manutention appropriée des charges.
- Utilisation appropriée des outils de levage et de manutention.
- Communication appropriée avec ses collègues de travail.

- Utilisation appropriée des techniques d'observation.
- Utilisation appropriée d'une carte et d'une boussole.
- Formulation rapide du constat d'égarement.
- Construction d'un abri d'urgence avec des matériaux divers.
- Allumage d'un feu dans des conditions difficiles.

- Reconnaissance de la gravité de la situation.
- Application correcte des techniques de premiers soins.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'attitudes et de comportements appropriés à la situation.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Reconnaître les risques liés à l'exercice du métier et les effets sur la santé et la sécurité.

- Décrire les causes d'accidents et d'incidents liées aux tâches du métier.

Principaux accidents et incidents liés à l'utilisation d'outils : coupure, écrasement, perforation ou égratignure d'un œil, etc.
Principaux accidents et incidents liés à l'environnement de travail : choc ou écrasement causé par l'abattage d'un arbre ou d'une partie d'arbre, chute, perforation ou égratignure d'un œil, piqûre de guêpes (allergie), etc.
- Décrire les causes de maladies professionnelles liées aux tâches du métier.

Principales maladies professionnelles liées au système nerveux et aux organes sensoriels : surdité permanente ou partielle, maladies des vibrations, troubles cutanés, etc. et leurs causes.
Principales maladies professionnelles liées à l'appareil circulatoire : problèmes respiratoires, troubles du système digestif, allergies, etc. et leurs causes.
Principales maladies professionnelles liées au système musculo-squelettique : maux de dos, tendinites, usure prématurée des disques de la colonne et des rotules des membres, etc. et leurs causes.
- Décrire les conséquences des accidents et des maladies professionnelles.

Principales conséquences sur l'individu : décès, perte d'autonomie permanente ou partielle, problèmes financiers, réorientation professionnelle, stress, etc.

2 Prendre des mesures préventives au regard des risques liés à l'exécution de travaux en forêt.

- Choisir et porter un équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle en relation avec les tâches du métier.
Normes et obligations de la CSST concernant le type d'équipement et le port de celui-ci.
Qualité, coût, durée de vie et entretien de l'équipement.
- Manipuler des charges.

Évaluation de sa capacité corporelle.
Techniques de levage et de manutention des charges avec ou sans outils.
Adoption de postures ergonomiques.
Techniques d'utilisation et d'entretien des outils de levage et de manutention.

- Communiquer avec ses collègues de travail.

Avantages de la communication au regard des risques liés à la santé et à la sécurité au travail.
Moyens de communication : appareils CB et FM, téléphone cellulaire, etc.
Habillement et techniques gestuelles relatives à la communication.

3 Appliquer des techniques de survie en forêt.

- S'orienter.

Principaux éléments de l'environnement servant à s'orienter : soleil, direction du vent, topographie, sens d'écoulement de l'eau, types de peuplements forestiers, sentiers, etc.
Interprétation d'une carte forestière ou topographique : échelle, chemin d'accès, codification, etc.
Principes de fonctionnement d'une boussole.

- Construire un abri d'urgence avec des matériaux divers.

Types d'abris en fonction de la saison, des matériaux disponibles ainsi que du temps et de l'aide pouvant être consacrés à la construction.
Détermination de l'emplacement et de l'orientation.

- Allumer un feu dans des conditions difficiles.

Choix et disposition des matériaux combustibles.
Sources d'ignition : briquet, allumettes enduites de paraffine, magnésium, etc.
Types de constructions relatives à l'allumage d'un feu.

4 Intervenir en tant que secouriste.

- Reconnaître la gravité d'une situation d'urgence.

Reconnaissance d'un accident ou d'un incident.
Sécurisation des lieux d'un accident.
Reconnaissance des signes vitaux d'une personne inconsciente.
Priorisation des premiers soins.

- Donner les premiers soins.

Utilisation d'une trousse de premiers soins.
Application des techniques de respiration artificielle.
Réanimation cardiorespiratoire.
Dégagement des voies respiratoires.
Traitement des plaies et des hémorragies.
Traitement des fractures, des brûlures et des blessures thoraciques, à la tête et à la colonne vertébrale.
Traitement des blessures à l'œil, des morsures, des piqûres et des réactions allergiques.
Traitement des blessures aux muscles, aux ligaments et aux articulations.
Effets du froid et de la chaleur sur l'organisme.

- Transporter un blessé.

Moyens de transport d'une personne blessée :
planche dorsale, civière et méthodes improvisées.
Fabrication d'un brancard.

Module 3 Durée 60 h

Objectif de comportement**Énoncé de la compétence**

Différencier les essences commerciales et les principales essences non commerciales forestières du Québec.

Contexte de réalisation

- Dans des peuplements de résineux, de feuillus et mixtes à divers stades de croissance.
- À l'aide d'une clé d'identification.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Observer et analyser l'arbre et le milieu physique dans lequel il se trouve. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du port de l'arbre. • Relevé des éléments significatifs en ce qui a trait à la couleur, à la texture et à la surface de l'écorce. • Relevé des éléments significatifs en ce qui a trait à la topographie, au sol et au drainage. • Distinction juste des principales caractéristiques des rameaux, des feuilles et des bourgeons. • Utilisation appropriée d'une clé d'identification. |
| 2 Identifier l'essence. | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste de l'information recueillie. • Justesse du verdict quant à l'essence identifiée. |
| 3 Estimer le stade de croissance de l'arbre. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération du niveau de tolérance à l'ombre de l'essence. • Estimation correcte de la hauteur et du diamètre de l'arbre. • Désignation correcte des stades de semis, de gaulis, de perchis et de futaie. |
| 4 Indiquer les principales utilisations possibles de l'arbre. | <ul style="list-style-type: none"> • Association correcte de l'essence à un aménagement faunique. • Détermination du potentiel d'utilisation de l'arbre à des fins de déroulage, de sciage et de copeaux. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation des termes appropriés.
- Usage approprié des sens de la vue et du toucher.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Observer et analyser l'arbre et le milieu physique dans lequel il se trouve.

- Reconnaître le port de l'arbre. Types de cimes : conique, étroite, serrée, étalée, régulière, arrondie, etc.
- Repérer des éléments significatifs en ce qui a trait à la couleur, à la texture et à la surface de l'écorce. Écorce interne et externe de l'arbre.
Couleurs de l'écorce : verte, brune, noire, jaune, etc.
Texture de l'écorce : dure, poreuse, molle, rugueuse, etc.
Surface de l'écorce : crevassée, lisse, écailleuse, sillonnée, etc.
- Repérer des éléments significatifs en ce qui a trait à la topographie, au sol et au drainage. Types de topographie : plat, bas de pente, milieu de pente, sommet, etc.
Caractéristiques du sol : épaisseur, fertilité, structure, texture, etc.
Types de drainage : bon, mauvais, excessif, etc.
- Reconnaître les caractéristiques des rameaux, des feuilles et des bourgeons. Caractéristiques des rameaux : dureté, flexibilité, pubescence, rugosité, disposition des bourgeons, grosseur, etc.
Caractéristiques des feuilles : disposition, forme, contour de la feuille, grosseur de la feuille, etc.
Caractéristiques des bourgeons : grosseur, couleur, nombre d'écailles, odeur, disposition, texture, etc.
Clés d'identification des feuilles et des rameaux.

2 Identifier l'essence.

- Mettre en relation les éléments observés.

3 Estimer le stade de croissance de l'arbre.

- Identifier le niveau de tolérance à l'ombre de l'essence. Niveaux de tolérance à l'ombre : tolérant, semi-tolérant et intolérant.
- Associer des hauteurs et des diamètres d'arbres à des stades de semis, de gaulis, de perchis et de futaie. Variation des hauteurs et des diamètres en fonction des essences, de la fertilité du sol, de l'altitude, de la latitude, de l'hydrologie, de la compétition, etc.

4 Indiquer les principales utilisations possibles de l'arbre.

- Associer l'essence à un aménagement faunique.

Principales espèces fauniques au Québec.
Utilisation de la forêt par la faune : alimentation, protection et reproduction.
Utilisation de certaines essences à des fins d'alimentation : consommation des fruits, des feuilles, des rameaux et de l'écorce.
Exemples d'aménagements fauniques :
conservation d'arbres fruitiers ou d'andains en vue de l'aménagement d'un site de tambourinage,
conservation de chicots en vue de l'aménagement d'un site de nidification, etc.

- Déterminer le potentiel d'utilisation de l'arbre.

Déroulage : bouleau jaune, bouleau blanc, érable à sucre, etc.
Sciage : sapin baumier, épinettes, pin blanc, érables, etc.
Copeaux pour pâtes, papiers et panneaux : sapin baumier, épinettes, peupliers, bouleaux, etc.

Module 4 Durée 15 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence

Appliquer des méthodes de lutte contre les feux de forêt.

Contexte de réalisation

- À l'aide de l'information relative à la lutte contre les feux de forêt et d'extincteurs.

Éléments de la compétence

- 1 Prendre connaissance des méthodes de lutte contre les feux de forêt.
- 2 Évaluer des comportements au regard des exigences en matière de prévention des feux de forêt.
- 3 Déceler et éteindre un début de feu.

Critères de performance

- Relevé des rôles et des responsabilités des personnes et des organismes.
- Description claire des stratégies et des moyens de lutte contre les feux de forêt.
- Description claire des moyens d'intervention à utiliser lors d'un début d'incendie.
- Reconnaissance de comportements fautifs.
- Reconnaissance de comportements acceptables.
- Localisation précise du feu.
- Usage approprié des sens de l'odorat et du toucher.
- Utilisation correcte de l'extincteur.
- Manifestation de promptitude et de prudence.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Interprétation juste de l'information relative à la lutte contre les feux de forêt.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Prendre connaissance des méthodes de lutte contre les feux de forêt.

- Reconnaître les rôles et les responsabilités des personnes et des organismes.

Principaux organismes : SOPFEU, municipalités, entreprises forestières, etc.
Intervenants et intervenantes : premiers combattants et premières combattantes, travailleurs forestiers et travailleuses forestières, utilisatrices et utilisateurs de la forêt, etc.
Responsabilités en ce qui a trait à la prévention et à la détection des feux de forêt ainsi qu'à la lutte contre ceux-ci.

- Distinguer les principales stratégies de lutte contre les feux de forêt et les moyens d'intervention relatifs à ceux-ci.

Origines et catégories de feux de forêt.
Principes fondamentaux de la combustion.
Principales stratégies : prévention, détection et lutte.
Principales phases de la lutte : détection, contrôle, maîtrise et extinction.
Méthodes pour éteindre un feu par refroidissement : élimination de la source de chaleur, arrosage du feu, application de terre humide, etc.
Méthodes pour éteindre un feu par étouffement : recouvrement du feu par du sol minéral, utilisation d'un extincteur, battage des flammes, etc.
Méthodes pour éteindre un feu par neutralisation des combustibles : coupe des arbres et élimination des matériaux combustibles, arrosage du contour du feu, creusement d'une tranchée, etc.

2 Évaluer des comportements au regard des exigences en matière de prévention des feux de forêt.

- Reconnaître des situations à risque.
- Reconnaître des comportements fautifs et des comportements acceptables.

Situations à risque : indices de sécheresse et de danger élevé en forêt, feu de cuisson, cigarette, utilisation, réparation ou entretien des équipements, etc.

Interprétation des panneaux indicateurs en ce qui a trait aux indices de danger et de sécheresse en forêt.
Réglementation et comportements relatifs à l'usage de la cigarette lors des déplacements et du travail en forêt.
Réglementation et comportements relatifs à l'utilisation, à l'entretien et à la réparation des équipements en forêt.
Absence d'extincteurs.
Exemples d'attitudes et de comportements prudents.

3 Déceler et éteindre un début de feu.

- Localiser un feu.
- Déceler et éteindre un début de feu.

Indices révélateurs d'un début de feu : fumée, odeurs, chaleur.
Utilisation de la main et d'un outil dans le cas des feux de profondeur.

Critères guidant le choix d'un extincteur : matières combustibles présentes, type d'équipement à protéger et grosseur de celui-ci, réglementation en vigueur, etc.
Vérification et entretien d'un extincteur.
Méthodes d'approche d'un feu.

Module 5 Durée 60 h

Objectif de comportement**Énoncé de la compétence**

Utiliser et entretenir une scie à chaîne.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'une scie à chaîne, de l'équipement de protection individuelle, d'outils d'affûtage et de l'outillage destiné à l'entretien.
- À l'aide d'huiles et de carburant, de coins, de leviers, de crochets et de pinces.
- À l'aide de la fiche et du programme d'entretien du manufacturier ainsi que de pièces de rechange.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Inspecter visuellement la scie à chaîne.

- Vérification appropriée de la chaîne, du guide-chaîne et des dispositifs de sécurité.
- Justesse du verdict quant à l'état de la scie à chaîne.

2 Faire démarrer la scie à chaîne.

- Préparation correcte du mélange carburant.
- Choix approprié de l'huile à chaîne.
- Absence de débordement des liquides.
- Respect de la procédure de démarrage.

3 Appliquer des techniques d'abattage, d'ébranchage et de tronçonnage.

- Exécution ordonnée et précise des coupes.
- Traits et entailles conformes aux techniques.
- Utilisation appropriée des coins, des leviers, des crochets et des pinces.
- Respect des normes en vigueur.

4 Affûter les maillons-gouges.

- Fabrication correcte du poteau d'affûtage.
- Réglage correct de la tension de la chaîne.
- Utilisation appropriée des outils d'affûtage.
- Ajustement précis des guides de profondeur.
- Respect des normes d'affûtage.

5 Effectuer l'entretien de la scie à chaîne.

- Interprétation juste de la fiche d'entretien.
- Application correcte du programme d'entretien.
- Détermination correcte des problèmes de fonctionnement et de leurs causes.
- Remplacement correct des pièces défectueuses.
- Utilisation appropriée des outils.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Postures ergonomiques.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Inspecter visuellement la scie à chaîne.

- Vérifier la chaîne, le guide-chaîne et les dispositifs de sécurité.

Principaux modèles de scies à chaîne.
Types de chaînes et de guide-chaînes.
Points à vérifier sur la chaîne : bris ou usure anormale d'une pièce, usure uniforme des dents, abaissement des guides de profondeur.
Principaux types d'usure du guide-chaîne : rails usés, rabattus, amincis, affaissés, ébréchés ou écrasés.
Dispositifs de sécurité : interrupteur de sécurité, verrou de sécurité de la commande des gaz, anti-vibrations, attrape-chaîne, silencieux, frein de chaîne, etc.

- Constater l'état de la scie à chaîne.

2 Faire démarrer la scie à chaîne.

- Transporter la scie à chaîne.

Techniques de transport de la scie.
Réglementation relative au transport de la scie à l'intérieur d'un véhicule.

- Remplir les réservoirs.

Principes du moteur à deux temps.
Types d'huiles de graissage de chaîne selon la saison.
Spécifications du fabricant quant à la composition du mélange carburant.

- Mettre en marche le moteur.

Critères de sécurité relatifs au démarrage d'une scie à chaîne.
Réglage de l'étrangleur.
Utilisation des deux techniques de démarrage : scie à terre et entre les genoux.
Procédures de démarrage et de réchauffement du moteur recommandées par le fabricant.

3 Appliquer des techniques d'abattage, d'ébranchage et de tronçonnage.

- Observer l'arbre et le milieu physique.

Hauteur et diamètre de l'arbre.
Caractéristiques du terrain : trous, roches, obstacles, direction du vent, pente, etc.

- Appliquer des techniques d'abattage.

Caractéristiques des techniques d'abattage relatives aux chicots, aux arbres dangereux et aux arbres de récolte.
Utilisation des parties du guide-chaîne : supérieure, inférieure et embout.
Types d'entailles de direction : conventionnelle, Humboldt, en V et ouverte.
Types de traits : traits supérieur et inférieur de l'entaille de direction ainsi que trait d'abattage arrière.
Utilité et importance de la charnière.
Correction des erreurs lors de la réalisation de l'entaille, du trait arrière et de la charnière.
Principaux outils : coin d'abattage, levier avec ou sans crochet, tourne-billes, levier-masse ou masse, crochet de levage, pince de levage, etc.
Postures ergonomiques.
 - Appliquer des techniques d'ébranchage.

Principales techniques : méthode scandinave, méthode par balayage et méthode pour branches de grande dimension.
Utilisation du tronc comme support pour la scie à chaîne.
Postures ergonomiques.
 - Appliquer des techniques de tronçonnage.

Techniques : sans entaille, avec entaille, sans perçage et avec perçage.
Repérage des zones de tension et de compression.
Causes et conséquences du rebond et forces réactives de la chaîne.
Importance du tronçonnage initial dans la zone de compression.
Décalage des traits.
Postures ergonomiques.
- 4 Affûter les maillons-gouges.
- Fabriquer un poteau d'affûtage.

Repérage d'une essence non commerciale ou de piètre qualité.
Coupe de la tige à la hauteur de la ceinture.
Fabrication d'un coin de bois et enlèvement d'une partie de la découpe.
Stabilisation de la scie à chaîne à l'aide du coin de bois avec ou sans support.

- Ajuster la tension de la chaîne et l'affûter.

Spécifications du fabricant relatives à l'affûtage et au limage de la chaîne.
Outils destinés à l'affûtage : lime ronde, lime plate, jauge pour guide de profondeur, porte-limes, etc.
Tension en fonction du type de pignon de renvoi.
Localisation et utilisation du maillon-gouge le plus usé comme point de départ.
Nettoyage des fonds des maillons-gouges.
Limage des guides de profondeur avec une jauge calibrée.
Utilisation du porte-limes et affûtage des maillons-gouges.

5 Effectuer l'entretien et la réparation de la scie à chaîne.

- Nettoyer et entretenir la scie à chaîne.

Composants à nettoyer : réservoirs, guide-chaîne, filtre à air, fentes d'aspiration d'air de refroidissement, ailettes du cylindre, etc.
Spécifications du fabricant relatives à l'entretien journalier, hebdomadaire, mensuel et annuel de la scie à chaîne.

- Vérifier la scie à chaîne et remplacer les pièces défectueuses.

Principaux problèmes de fonctionnement : mauvais réglage du carburateur, allumage défectueux, mauvaise arrivée d'essence, etc.
Procédures de remplacement des pièces.

Module 6 Durée 45 h

Objectif de comportement**Énoncé de la compétence**

Conduire et entretenir un engin de débardage.

Contexte de réalisation

- Au moyen d'un débardeur à câble ou un débardeur-porteur.
- À l'aide de la fiche et du programme d'entretien du manufacturier.
- À l'aide d'outils, de fluides et de lubrifiants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Inspecter visuellement l'engin de débardage. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification appropriée des dispositifs de sécurité et des niveaux de liquide. • Vérification appropriée de l'intégrité des systèmes. • Justesse du verdict quant à l'état de l'engin. |
| 2 Faire démarrer l'engin de débardage. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la procédure de démarrage. • Vérification des jauges, des cadrans et des voyants lumineux. • Vérification appropriée du fonctionnement des freins et de la conduite. • Vérification appropriée du fonctionnement des systèmes de manutention ou de treuillage. |
| 3 Circuler sans charge et stationner l'engin. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination correcte des manœuvres à effectuer. • Sélection judicieuse de la gamme de vitesse. • Réglage approprié du régime du moteur. • Coordination et précision des manœuvres. • Vitesse sécuritaire. • Précision du trajet. • Positionnement de l'engin à l'endroit approprié. • Abaissement de la lame et application du frein de sécurité. |
| 4 Monter l'engin de débardage sur un fardier et l'en descendre. | <ul style="list-style-type: none"> • Précautions relativement aux manœuvres exécutées au cours de la montée et de la descente. • Respect de la procédure d'arrêt du moteur. • Absence de bris du fardier. • Abaissement de la lame et application du frein de sécurité. • Arrimage solide et sécuritaire de l'engin. • Obturation complète de l'extrémité du tuyau d'échappement. |

5 Faire l'entretien préventif de l'engin de débardage.

- Interprétation juste de la fiche d'entretien.
- Nettoyage approprié de l'engin.
- Remplissage des réservoirs sans débordement.
- Application correcte du programme d'entretien.
- Disposition correcte des liquides et des pièces.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Interprétation juste des jauges, des cadrans et des voyants lumineux.
- Respect des normes de protection de l'environnement.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Inspecter visuellement l'engin de débardage.

- Faire la tournée de l'engin.

Dispositifs de sécurité : extincteur, système d'extinction, grillage de l'habitacle, etc.
Liquides et fluides à vérifier : huile à moteur, huile à transmission, huile des différentiels, huile hydraulique, etc.
Principaux systèmes : de refroidissement, hydraulique, de traction, de conduite et de freinage, de manutention ou de treuillage, etc.
Autres points à vérifier : fuites, accumulation de débris combustibles, etc.

- Constater l'état de l'engin

2 Faire démarrer l'engin de débardage.

- Appliquer la procédure de démarrage.

Procédures de démarrage et de réchauffage recommandées par le fabricant.
Utilisation d'un liquide de démarrage, d'un chauffe-liquide de refroidissement, d'un réchauffeur d'huile et d'un chauffe-bloc.

- Vérifier les indications des jauges, des cadrans et des voyants lumineux.

Vérification, au moyen de la jauge graduée, du niveau d'huile à transmission lorsque le moteur tourne au ralenti.
Principaux cadrans et voyants lumineux : pression d'huile à moteur, température des huiles, etc.

<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le fonctionnement des freins et de la conduite. 	<p>Freins à vérifier : frein de service et frein de stationnement. Types de systèmes de freinage : hydraulique, pneumatique ou mécanique. Procédures de vérification des freins et de la conduite.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le fonctionnement des systèmes de manutention ou de treuillage. 	<p>Dérroulement et enroulement du câble principal ou déplacement sans charge des mâts et du grappin.</p>
<p>3 Circuler sans charge et stationner l'engin.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des manœuvres. 	<p>Principaux accidents et incidents liés à l'utilisation d'un engin de débardage : chute, écrasement, engelure, etc. Marche avant, marche arrière, virage, montée et descente sur un sentier de débardage. Capacités opérationnelles de l'engin de débardage. Utilisation des rapports de vitesse et régime du moteur.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Stationner. 	<p>Procédures de sécurité : choix de l'aire de stationnement, application du frein de stationnement, abaissement de la lame, etc.</p>
<p>4 Monter l'engin de débardage sur un fardier et l'en descendre.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Monter et descendre d'un fardier. 	<p>Positionnement des roues avant et arrière de l'engin par rapport à la plate-forme du fardier et utilisation du plus faible rapport de vitesse. Suivi des indications de la conductrice ou du conducteur du fardier. Procédure d'arrêt recommandée par le fabricant.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer l'engin de débardage pour son transport. 	<p>Procédures : abaissement de la lame, application du frein de stationnement, arrimage de l'engin, obturation de l'extrémité du tuyau d'échappement, etc.</p>
<p>5 Faire l'entretien préventif de l'engin de débardage.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer l'engin. 	<p>Endroits à nettoyer : cabine, grillage du radiateur, dessus de l'essieu avant, jantes de roues, points de graissage, endroits où une source de chaleur pourrait allumer des débris inflammables, etc.</p>

- Effectuer l'entretien de l'engin.

Spécifications du fabricant relatives à l'entretien de l'engin selon les périodes (250, 500, 1000 et 2000 heures).

Ajustement de la tension des chaînes.

Points de graissage : goupilles des vérins, points d'articulation et de roulement, etc.

Remplacement et disposition des filtres.

Changement et disposition écologique des huiles.

- Remplir les réservoirs.

Choix et mise à niveau des liquides et des fluides manquants selon les recommandations du fabricant.

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer le dépannage d'un engin de débardage.

Contexte de réalisation

- A l'aide de la documentation technique du manufacturier.
- À l'aide d'appareils de levage et de supports.
- À l'aide de pièces de rechange, d'outils, de fluides et de lubrifiants.

Éléments de la compétence

1 Diagnostiquer un problème sur l'engin de débardage.

Critères de performance

- Relevé des bris, des fissures ou des pièces montrant des signes d'usure anormale.
- Vérification appropriée du fonctionnement des systèmes.
- Détermination correcte des problèmes mécaniques et de leurs causes.
- Justesse de la décision d'effectuer la réparation ou de la faire effectuer.

2 Démonter les composants des systèmes défectueux.

- Respect de la séquence de démontage et de dépose.
- Débranchement correct des composants.
- Nettoyage approprié des composants.
- Ordre relativement au rangement des composants.

3 Réparer et remonter les composants des systèmes.

- Sélection appropriée des composants de remplacement ou détermination des pièces à commander.
- Respect de la séquence de montage et de pose.
- Justesse des raccordements.
- Conformité des tensions de serrage.
- Utilisation appropriée des fluides et des lubrifiants.
- Propreté du travail.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Interprétation juste de la documentation technique du manufacturier.
- Choix et utilisation appropriés des outils, des appareils de levage et des supports.
- Fonctionnement correct de l'engin de débardage.
- Disposition correcte des liquides et des pièces.
- Respect des responsabilités confiées aux spécialistes en mécanique.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Diagnostiquer un problème sur l'engin de débardage.

- Inspecter l'engin et relever les bris, les fissures et les pièces montrant une usure anormale.
- Vérifier le fonctionnement des principaux systèmes.

Procédure d'inspection prescrite par le fabricant dans le manuel de l'opérateur.
Usure et critères de tolérance.

Procédures de vérification du fonctionnement de chaque système.
Principaux systèmes : d'alimentation et d'échappement, de traction, de manutention ou de treuillage, de refroidissement, hydraulique, électrique, de charge et de démarrage.

- Déceler un problème et en déterminer la cause.

Problèmes touchant le système d'alimentation et d'échappement : obturation du conduit du carburant, présence d'air dans le système, fuite dans les conduits d'échappement, etc.
 Problèmes touchant le système de traction : perte d'une manille, crevaison, etc.
 Problèmes touchant le système de manutention ou de treillage : bris d'un boyau, réglage du système de treillage, etc.
 Problèmes touchant le système de refroidissement : perte du liquide, courroies cassées, etc.
 Problèmes touchant le système hydraulique : fuite, température anormale, etc.
 Problèmes touchant le système électrique : fil coupé, fusible brûlé, court-circuit, etc.
 Problèmes touchant le système de charge et de démarrage : démarreur ou alternateur défectueux, charge des batteries insuffisante, interrupteur défectueux, etc.
 Utilisation des procédures de diagnostic et de résolution de problèmes associées à chaque système.

 - Décider si la réparation doit être confiée à des spécialistes en mécanique.

Consultation du manuel de réparation.
 Évaluation de ses connaissances et de ses habilités en mécanique.
- 2 Démontez les composants des systèmes défectueux.
- Appliquer la séquence de débranchement, de démontage, de dépose et de rangement des composants.

Choix et utilisation des principaux outils.
 Procédures recommandées par le fabricant dans les manuels de réparation et d'entretien.
 - Nettoyer les composants.

Obstruction des ouvertures et des conduits des fluides afin d'éviter la contamination.
 Choix et utilisation des produits nettoyants.
 Utilisation d'un bac de nettoyage.
- 3 Réparer et remonter les composants des systèmes.
- Sélectionner ou commander les composants ou les pièces de remplacement.

Sélection d'un composant dans le manuel de pièces du fabricant.
 Commande d'un composant chez le fabricant.
 - Appliquer la séquence de montage, de pose et de raccordement des composants.

Procédures recommandées par le fabricant dans les manuels de réparation et d'entretien.
 Choix et utilisation des principaux outils.
 Recherche des tensions de serrage appropriées.
 Choix et mise à niveau des liquides, des fluides et des lubrifiants selon les recommandations du fabricant.

- Disposer des fluides et des pièces.

Choix des contenants en fonction des fluides et liquides.

Lieux de dépôt et méthode d'entreposage des huiles, fluides et filtres usés.

Utilisation et élimination du matériel absorbant.

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence

Vérifier l'application d'une prescription sylvicole relative à des travaux d'abattage manuel et de débardage forestier.

Contexte de réalisation

- À partir d'une prescription sylvicole.
- À l'aide d'une carte et d'une photographie aérienne.

Éléments de la compétence

- 1 Interpréter la prescription sylvicole.
- 2 Analyser les caractéristiques du peuplement avant l'application d'un traitement sylvicole.
- 3 Repérer des erreurs d'exécution dans l'application d'un traitement sylvicole.

Critères de performance

- Distinction juste du type de traitement sylvicole à appliquer.
- Interprétation juste des modalités d'application particulières à la prescription.
- Interprétation juste d'une carte ou d'une photographie aérienne.
- Repérage adéquat de l'aire à traiter et des zones de protection.
- Estimation du prélèvement à effectuer.
- Vérification appropriée du respect des modalités d'intervention en milieu forestier et de l'application des mesures de protection environnementales.
- Estimation correcte de la qualité des travaux d'abattage manuel et de débardage.
- Description des conséquences des erreurs d'exécution en fonction du type de traitement.
- Indication de mesures correctives appropriées.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Observation minutieuse du peuplement.
- Utilisation des termes appropriés.
- Respect des responsabilités confiées au personnel chargé de l'inventaire forestier.
- Respect des responsabilités confiées à la contremaîtresse ou au contremaître.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Interpréter la prescription sylvicole.

- Distinguer les traitements sylvicoles. Traitements sylvicoles : coupe de jardinage, coupe avec protection de la régénération et des sols, éclaircies commerciales, etc.
- Prendre connaissance des modalités d'application particulières. Description des particularités d'une prescription sylvicole : caractéristiques du peuplement avant le traitement, superficie, qualité des tiges présentes, résultat recherché, etc.

2 Analyser les caractéristiques du peuplement avant l'application d'un traitement sylvicole.

- Repérer l'aire à traiter et les zones de protection. Interprétation d'une carte forestière ou topographique ou d'une photo aérienne : échelle, chemin d'accès, peuplement, codification, etc. Zones de protection : lacs, rivières, ruisseaux (permanents et intermittents), codes de couleurs, etc.
- Estimer le prélèvement à effectuer. Caractéristiques de la parcelle-échantillon : martelage, surface terrière, pourcentage d'arbres à prélever, etc.

3 Repérer des erreurs d'exécution dans l'application d'un traitement sylvicole.

- Vérifier les travaux d'abattage manuel et de débardage et s'assurer du respect des modalités d'intervention en milieu forestier et de l'application des mesures de protection environnementales. Modalités d'intervention en milieu forestier et application des mesures de protection environnementales : pourcentage maximal permis de piétinement sur le sol par l'engin de débardage, respect des bandes de protection aux abords des cours d'eau, distance des aires d'empilement par rapport à des cours d'eau, etc. Estimation de la qualité des travaux de récolte : écart de prélèvement acceptable, tolérance relativement aux blessures sur les tiges résiduelles, volume maximal permis non débardé sur l'aire de coupe, absence d'arbres non abattus ou de troncs et de tronçons non débardés. Responsabilités de la contremaîtresse ou du contremaître et du personnel chargé de l'inventaire forestier : décisions en ce qui a trait à l'admissibilité des travaux, à la qualité du traitement, au mesurage, etc.
- Décrire les conséquences des erreurs d'exécution en fonction du type de traitement. Obligation de correction ou de reprise des travaux. Pénalités ou diminution du taux fixé à l'hectare. Non-paiement des travaux.

Module 9 Durée 45 h

Objectif de comportement**Énoncé de la compétence**

Classer des bois tronçonnés et non tronçonnés.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'instruments de mesure, de normes de classification, de grilles de classement ainsi que de grilles de calcul et de prix.

Éléments de la compétence

- 1 Repérer les défauts externes et internes.
- 2 Analyser la qualité du tronçon ou du tronc.
- 3 Estimer la valeur du tronçon, du tronc ou de l'empilement.

Critères de performance

- Relevé des défauts physiques.
- Relevé des défauts liés aux maladies.
- Mesure précise des défauts externes et internes, des longueurs et des diamètres.
- Interprétation juste des normes de classification.
- Utilisation appropriée des grilles de classement.
- Justesse du verdict quant à l'utilisation du tronçon ou du tronc à des fins de déroulage, de sciage et de copeaux.
- Utilisation appropriée des grilles de calcul et de prix.
- Détermination approximative de la valeur marchande du tronçon, du tronc ou de l'empilement.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Observation minutieuse du tronçon ou du tronc.
- Utilisation des termes appropriés.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Respect des responsabilités confiées au personnel chargé du mesurage.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Repérer les défauts externes et internes.

- Observer le tronçon ou le tronc.

Défauts physiques : courbures, coudes, bosses, trous, nœuds, blessures, coloration anormale, fentes, renflements, etc.

Défauts liés aux maladies : carie, champignons, chancres, etc.

- Prendre des mesures.

Instruments de mesure : galon de bûcheron, ruban forestier, règle graduée et baguette graduée.

Mesures en système impérial et métrique.

Unités de mesurage : mètre cube, pied-mesure-planche, corde, tonne métrique, etc.

2 Analyser la qualité du tronçon ou du tronc.

- Déterminer l'utilisation du tronçon ou du tronc.

Principales utilisations du bois : déroulage, sciage, poteaux, pâtes et papiers, chauffage, etc.

Utilisation des grilles de classement et interprétation des normes de classification :

tolérance en ce qui a trait aux défauts physiques et aux défauts liés aux maladies en fonction de l'utilisation future.

3 Estimer la valeur du tronçon, du tronc ou de l'empilement.

- Utiliser des grilles de calcul et de prix.

Grilles de calcul : table de Roy, table de volume métrique, etc.

Grilles de prix : listes de prix d'achat de troncs ou de tronçons de l'industrie selon les unités de mesurage utilisées.

- Déterminer approximativement la valeur marchande du tronçon, du tronc ou de l'empilement.

Estimation de la valeur marchande d'un tronçon, d'un tronc ou d'un empilement par une association entre le volume de celui-ci et le prix payé par unité de mesurage.

Module 10 Durée 45 h

Objectif de comportement**Énoncé de la compétence**

Effectuer des travaux de préparation pour le débardage des bois.

Contexte de réalisation

- À partir d'une prescription sylvicole.
- À l'aide d'un engin de débardage et de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Préparer le travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification appropriée de l'engin de débardage. • Interprétation juste de la prescription sylvicole et des directives. |
| 2 Analyser les caractéristiques du secteur de coupe. | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage adéquat du secteur de coupe. • Analyse juste des conditions du terrain. • Analyse juste des caractéristiques du peuplement. • Détermination correcte des tracés des sentiers primaires de débardage et de l'emplacement des aires d'empilement. |
| 3 Abattre les chicots et les arbres dangereux. | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste des difficultés liées à l'abattage au moyen de l'engin de débardage. • Détermination correcte de la direction d'abattage. • Poussée sécuritaire des arbres. |
| 4 Aménager les aires d'empilement. | <ul style="list-style-type: none"> • Déblayage complet du terrain. • Égalisation correcte du sol. • Dimension des aires conforme aux exigences d'empilement. • Praticabilité des aires. |
| 5 Installer des traverses temporaires sur des cours d'eau. | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage des rubans de marquage. • Choix et positionnement corrects des matériaux ou des structures assemblées. • Stabilité et praticabilité des traverses. • Absence de déchets dans l'eau et aux abords des cours d'eau. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Collaboration et communication efficaces avec l'abatteur ou l'abatteuse.
- Identification correcte des essences.
- Conduite correcte de l'engin de débardage.
- Utilisation judicieuse des méthodes de dépannage.
- Respect de la prescription sylvicole.
- Respect des modalités d'intervention en milieu forestier.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Préparer le travail.

- | | |
|---|---|
| • Vérifier l'engin de débardage. | Voir le module 6. |
| • Prendre connaissance de la prescription sylvicole et des directives de la contremaîtresse ou du contremaître. | Interprétation de la prescription sylvicole (voir le module 8).
Normes de protection particulières à respecter.
Conseils sur la localisation des sentiers de débardage primaires et sur l'accessibilité au secteur.
Directives sur la séparation des essences et produits dans les aires d'empilement. |

2 Analyser les caractéristiques du secteur de coupe.

- | | |
|---|---|
| • Repérer le secteur de coupe. | Repérage de l'aire à traiter et des zones de protection (voir le module 8). |
| • Analyser, en collaboration avec l'abatteur ou l'abatteuse, les conditions du terrain et les caractéristiques du peuplement. | Pentes favorables et défavorables du point de vue de l'abattage et du débardage.
Inclinaison dominante des arbres du peuplement.
Caractéristiques du peuplement avant le traitement (voir le module 8).
Analyse du milieu physique (voir le module 3). |

- Déterminer, en collaboration avec l'abatteur ou l'abatteuse, les points de départ des sentiers de débardage primaires ainsi que l'emplacement et la dimension des aires d'empilement.

Distinction entre sentiers primaires et sentiers secondaires.
Critères servant à déterminer le point de départ d'un sentier de débardage primaire : pentes, obstacles naturels, présence d'arbres à couper et à préserver, fossés, drainage du sol, normes de protection environnementales, etc.
Critères servant à déterminer l'emplacement et la dimension des aires d'empilement : accessibilité des aires relativement aux opérations de tronçonnage, de chargement et de transport, volume et diversification des essences à récolter, etc.

3 Abattre les chicots et les arbres dangereux.

- Repérer les chicots et les arbres dangereux.

Principaux arbres dangereux : arbre mort ou dont certaines parties sont mortes, arbre encroué ou cassé, arbre dont les branches sont suspendues, arbre présentant des faiblesses mécaniques majeures, arbre retenant une perche fléchie située plus haut que la hauteur des épaules, etc.

- Évaluer si l'abattage du chicot ou de l'arbre dangereux nécessite la collaboration de l'abatteur ou de l'abatteuse.

Situations nécessitant l'utilisation d'une scie à chaîne : chicot dont la fibre du bois est trop résistante, arbre encroué, arbre présentant un fort diamètre, arbre dont la direction de l'inclinaison naturelle est différente de la direction d'abattage souhaitée, etc.
Communication et collaboration avec l'abatteur ou l'abatteuse.

- Abattre les chicots et les arbres dangereux avec l'engin de débardage.

Choix de la direction d'abattage représentant le moins de risques.
Technique nécessitant l'engin seulement : utilisation de la lame, de l'arche ou du câble de traction de l'engin de débardage.
Technique nécessitant l'engin et la scie à chaîne : perçage avec talon resté intact, suivie d'une poussée avec l'arche ou la lame de l'engin de débardage.
Communication et collaboration avec l'abatteur ou l'abatteuse.

4 Aménager les aires d'empilement.

- Déblayer le terrain.

Utilisation de la lame de l'engin de débardage (voir le module 6).

Précautions particulières lors du déblaiement des branches et des troncs : surveillance des perches de bois pouvant s'insérer dans le grillage de protection de l'habitacle et dans le grillage de protection du radiateur, vitesse réduite, risques de blessures à la suite d'une collision avec une souche ou une roche.

- Égaliser le terrain.

Utilisation de la lame pour pousser ou tirer les roches, la neige, les déchets de coupe ou la terre ou encore pour arracher les souches de faible dimension.

Élimination des obstacles et des déchets pouvant causer des bris mécaniques aux véhicules ou des crevaisons.

- Vérifier la conformité des aires d'empilement avec les normes.

Critères de conformité : accessibilité des lieux où sont effectuées les autres opérations, praticabilité, nombre et capacité des aires d'empilement suffisants.

Normes de protection environnementales à respecter (voir le module 8).

5 Installer des traverses temporaires sur des cours d'eau.

- Choisir l'endroit.

Normes de protection environnementales à respecter (voir le module 8).

Interprétation des codes d'utilisation du ruban-marqueur : sentiers de débardage, bandes de protection.

Critères servant à la détermination du lieu d'installation : largeur du cours d'eau, stabilité des berges, minimisation du risque d'érosion, facilité d'installation des traverses, etc.

- Choisir et positionner les matériaux ou les structures assemblées.

Critères guidant le choix de l'essence en vue de la construction des radiers et du pontage : qualité, diamètre, résistance au bris, proximité du lieu d'installation, récupération après usage.

Types de structures : en acier, en bois, à assembler, préassemblée.

Utilisation de la lame et du câble de traction.

Positionnement des structures en fonction de l'empattement des roues de l'engin de débardage et de la stabilité des berges.

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer des travaux d'abattage.

Contexte de réalisation

- À partir d'une prescription sylvicole.
- À l'aide d'une scie à chaîne, de l'équipement de protection individuelle, d'outils d'affûtage et de l'outillage destiné à l'entretien.
- À l'aide de coins, de leviers, de crochets et de pinces.
- À l'aide d'huiles et de carburant ainsi que de la fiche et du programme d'entretien du manufacturier.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer le travail.

- Vérification appropriée de la scie à chaîne.
- Interprétation juste de la prescription sylvicole et des directives.

2 Analyser les caractéristiques du secteur de coupe.

- Repérage adéquat du secteur de coupe.
- Analyse juste des conditions du terrain.
- Analyse juste des caractéristiques du peuplement.
- Détermination correcte des tracés des sentiers de débardage primaires et secondaires.
- Détermination correcte du point de départ des opérations d'abattage.

3 Abattre les chicots et les arbres dangereux.

- Repérage complet des chicots et des arbres dangereux dans l'aire d'abattage.
- Analyse juste des difficultés liées à l'abattage des chicots et des arbres dangereux.
- Détermination correcte d'un plan d'abattage des chicots et des arbres dangereux.

4 Abattre les arbres de récolte.

- Choix ou repérage des arbres à abattre en fonction du martelage.
- Analyse juste des difficultés liées à l'abattage de l'arbre de récolte.
- Détermination correcte d'un plan d'abattage des arbres de récolte.

5 Préparer les arbres pour le débardage.

- Application correcte des techniques d'ébranchage et de tronçonnage.
- Écimage conforme aux normes de l'industrie.

6 Vérifier son travail.

- Repérage des erreurs d'exécution.
- Pertinence des correctifs apportés.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Collaboration et communication efficaces avec le conducteur ou la conductrice de l'engin de débardage.
- Analyse juste des conditions climatiques.
- Identification correcte des essences.
- Détermination des voies de retraite possibles.
- Dégagement correct du pied des arbres et des voies de retraite.
- Choix et application corrects des techniques d'abattage.
- Choix et utilisation appropriés d'une voie de retraite.
- Correction appropriée des erreurs d'abattage.
- Élimination des dangers présentés par les perches fléchies.
- Utilisation et entretien corrects de la scie à chaîne.
- Rendement acceptable.
- Respect de la prescription sylvicole.
- Respect des modalités d'intervention en milieu forestier.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail et du code de sécurité en abattage manuel.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Préparer le travail.

- Vérifier son équipement et ses outils.
- Prendre connaissance de la prescription sylvicole et des directives de la contremaîtresse ou du contremaître.

Voir le module 5.

Interprétation de la prescription sylvicole (voir le module 8).
Normes de protection particulières à respecter.
Interprétation des codes d'utilisation du ruban-marqueur et de la peinture de martelage : types de rubans et couleur de ceux-ci, types de marques de peinture et couleur de celles-ci.
Conseils sur la localisation des sentiers de débardage primaires et sur l'accessibilité au secteur.

2 Analyser les caractéristiques du secteur de coupe.

- Analyser, en collaboration avec la conductrice ou le conducteur de l'engin de débardage, les conditions de terrain et les caractéristiques du peuplement.
Pentes favorables et défavorables du point de vue de l'abattage et du débardage.
Inclinaison dominante des arbres du peuplement.
Caractéristiques du peuplement avant le traitement (voir le module 8).
Analyse du milieu physique (voir le module 3).
- Déterminer, en collaboration avec la conductrice ou le conducteur de l'engin de débardage, le tracé des sentiers de débardage primaires et secondaires ainsi que le point de départ des opérations d'abattage.
Distinction entre sentiers primaires et sentiers secondaires.
Critères servant à déterminer les sentiers de débardage : distance de l'aire d'empilement, pentes, obstacles naturels, présence d'arbres à couper et à préserver, stabilité du sol, normes de protection environnementales, etc.
Critères servant à déterminer le point de départ : direction du vent, inclinaison des arbres, disposition des déchets de coupe, facilité du débardage, etc.

3 Abattre les chicots et les arbres dangereux.

- Repérer les chicots et les arbres dangereux.
Principaux arbres dangereux : arbre mort ou dont certaines parties sont mortes, arbre cassé ou encroué, arbre dont les branches sont suspendues, arbre présentant des faiblesses mécaniques, arbre partiellement renversé, arbre à tiges multiples, etc.
- Déterminer l'inclinaison des chicots et des arbres dangereux.
Critères servant à déterminer l'inclinaison : penchant naturel, courbure, couronne et grosses branches, verglas et neige accumulés dans les branches, etc.
- Analyser les difficultés liées à l'abattage.
Difficultés courantes : inclinaison différente par rapport à la direction d'abattage souhaitée, diamètre à la hauteur de la souche excédant la longueur du guide-chaîne, présence de pourriture, zones de tension et de compression excessives, faiblesses mécaniques, etc.
Influence des conditions climatiques : froid, type de vent ainsi que direction et force du vent.

- Déterminer le plan d'abattage.

Critères servant à établir un plan d'abattage : difficultés liées à l'abattage, sécurité de l'abatteur ou de l'abatteuse, disponibilité d'un engin de débardage, utilisation future de l'arbre, etc.
 Critères servant au choix de la direction d'abattage et des outils à utiliser, inclinaison, vent, absence d'obstacles dans la direction de la chute, etc.
 Techniques d'abattage (voir le module 5).
 Critères menant au choix d'une voie de retraite : distance sécuritaire, utilisation d'un arbre comme écran, angle de sortie en fonction du plan d'abattage, etc.

- Couper les chicots et les arbres dangereux.

Postures ergonomiques.
 Dégagement du pied de l'arbre et de la voie de retraite.
 Élagage du tronc.
 Hauteur de l'encoche d'abattage au niveau de la ceinture dans le cas des chicots.
 Approfondissement des techniques d'abattage (voir le module 5).
 Surveillance attentive de la cime lors de l'abattage et utilisation de la voie de retraite.

- Corriger les erreurs d'abattage, s'il y a lieu.

Utilisation de techniques de mise à terre des arbres encroués : coupe judicieuse de la charnière, utilisation d'outils manuels, utilisation de treuils manuels ou mécaniques, etc.
 Prévention des efforts excessifs.
 Méthodes d'élimination des perches fléchies selon la hauteur de la tige.
 Collaboration avec la conductrice ou le conducteur d'engin de débardage.
 Approfondissement des techniques d'abattage (voir le module 5).

- 4 Abattre les arbres de récolte.
 - Choisir ou repérer l'arbre à abattre.

Interprétation du martelage : codes de couleurs.
 Identification de l'essence et estimation de la qualité de l'arbre en fonction des utilisations possibles (voir le module 3).

 - Analyser les difficultés liées à l'abattage de l'arbre.

Voir précédemment.

 - Déterminer le plan d'abattage.

Voir précédemment.

 - Couper l'arbre.

Voir précédemment.

 - Corriger les erreurs d'abattage, s'il y a lieu.

Voir précédemment.

5 Préparer les arbres pour le débardage.

- Tronçonner le pied de l'arbre abattu, s'il y a lieu.

Critères servant à déterminer la nécessité de tronçonner le pied de l'arbre : pourcentage de pourriture excessif par rapport au bois sain, élimination de la découpe du trait arrière et du talon, élimination de défauts, etc.
Approfondissement des techniques de tronçonnage (voir le module 5).

- Ébrancher l'arbre.

Critères servant au choix de la technique d'ébranchage : essence, diamètre et répartition des branches, zones de tension et de compression, hauteur de l'arbre abattu, etc.
Approfondissement des techniques d'ébranchage (voir le module 5).

- Écimer l'arbre.

Repérage des zones de tension et de compression.
Position des pieds et du corps perpendiculaire à l'axe du tronc.
Approfondissement des techniques de tronçonnage (voir le module 5).
Diamètre d'écimage respectant les normes de façonnage.

6 Vérifier son travail.

- Repérer et corriger les erreurs d'exécution.

Absence de tiges non abattues et de secteurs oubliés.
Conformité des travaux avec la prescription sylvicole (voir le module 8).

Module 12 Durée 90 h

Objectif de comportement**Énoncé de la compétence**

Effectuer des travaux de débardage de bois tronçonnés et non tronçonnés.

Contexte de réalisation

- À partir d'une prescription sylvicole.
- À l'aide d'un engin de débardage et de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer le travail.

- Vérification appropriée de l'engin de débardage.
- Interprétation juste de la prescription sylvicole et des directives.

2 Analyser les caractéristiques du secteur de coupe.

- Repérage adéquat du secteur de coupe.
- Analyse juste des conditions du terrain.
- Analyse juste des caractéristiques du peuplement.
- Détermination correcte des tracés des sentiers de débardage secondaires.
- Détermination correcte du point de départ des opérations de débardage.

3 Recueillir et transporter le bois hors du lieu de coupe.

- Choix correct du parcours.
- Stationnement de l'engin à l'endroit approprié.
- Utilisation appropriée de méthodes d'attache du treuil ou du grappin.
- Utilisation appropriée de la lame.
- Absence de dommages aux arbres débardés.
- Minimisation des dommages aux arbres résiduels et à la régénération.
- Précautions particulières lors de la circulation avec une charge.

4 Empiler le bois.

- Détermination correcte des lieux d'empilement.
- Répartition des essences et des longueurs en fonction des utilisations futures.
- Positionnement correct des arbres destinés à l'ébranchage mécanisé.
- Alignement correct des découpes.
- Stabilité de la pile.

5 Fermer le chantier de récolte.

- Enlèvement des matériaux ou des structures assemblées sur les cours d'eau.
- Absence de déchets dans l'eau et aux abords des cours d'eau.

6 Vérifier son travail.

- Repérage des erreurs d'exécution.
- Pertinence des correctifs apportés.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Collaboration et communication efficaces avec l'abatteur ou l'abatteuse.
- Identification correcte des essences.
- Conduite correcte de l'engin de débardage.
- Utilisation judicieuse des méthodes de dépannage.
- Respect de la prescription sylvicole.
- Respect des modalités d'intervention en milieu forestier.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Élimination des dangers présentés par les perches fléchies.
- Respect de la capacité de l'engin.
- Rendement acceptable.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Préparer le travail.

- Vérifier l'engin de débardage.

Voir le module 6.

- Prendre connaissance de la prescription sylvicole et des directives de la contremaîtresse ou du contremaître.

Interprétation de la prescription sylvicole (voir le module 8).
Interprétation des codes d'utilisation du ruban-marqueur et de la peinture de martelage : types de rubans et couleur de ceux-ci, types de marques de peinture et couleur de celles-ci.
Conseils sur la localisation des sentiers de débardage primaires et sur l'accessibilité au secteur.

2 Analyser les caractéristiques du secteur de coupe.

- Analyser, en collaboration avec l'abatteur ou l'abatteuse, les conditions de terrain et les caractéristiques du peuplement.

Pentes favorables et défavorables du point de vue de l'abattage et du débardage.
Inclinaison dominante des arbres du peuplement.
Caractéristiques du peuplement avant le traitement (voir le module 8).
Analyse du milieu physique (voir le module 3).

- Déterminer, en collaboration avec l'abatteur ou l'abatteuse, le tracé des sentiers de débardage primaires et secondaires ainsi que le point de départ des opérations d'abattage.

Distinction entre sentiers primaires et sentiers secondaires.
Critères servant à déterminer les sentiers de débardage : distance de l'aire d'empilement, pentes, obstacles naturels, présence d'arbres à couper et à préserver, stabilité du sol, normes de protection environnementales, etc.
Critères servant à déterminer le point de départ : direction du vent, inclinaison des arbres, disposition des déchets de coupe, facilité du débardage, etc.

3 Recueillir et transporter le bois hors du lieu de coupe.

- Choisir le parcours.

Critères servant à déterminer le parcours : pente, protection des tiges résiduelles et de la régénération, longueur des troncs, angle de virée, risque de retournement, etc.
- Se rendre sur les lieux d'abattage.

Approfondissement de la conduite de l'engin de débardage (voir le module 6).
- Procéder au débusquage ou charger le porteur.

Déplacement des troncs et tronçons en vue de faciliter le débardage, déplacement des déchets de coupe, stabilisation de l'engin afin d'éviter les retournements, etc.
Débusqueuse :
Critères servant à choisir une méthode d'attache des élingues : rugosité de l'écorce, diamètre de l'arbre, déplacement ou rotation du pied de l'arbre, protection d'un arbre résiduel lors du débusquage, etc.
Critères à considérer lors du débusquage : capacité du treuil, pesanteur de la charge, pente, angle de l'engin par rapport à la charge.
Attache et utilisations du treuil.
Porteur :
Angle et distance de l'engin par rapport aux tronçons.
Séquence de chargement en fonction des essences, des exigences d'empilement et de la capacité du porteur.
Utilisation et capacité du grappin.
- Procéder au débardage.

Approfondissement de la conduite de l'engin de débardage (voir le module 6).
Utilisations particulières du treuil : traversée sur un sol mou avec une charge, circulation en pente, etc.

4 Empiler le bois.

- Choisir les lieux d'empilement.

Critères du choix des lieux : directives quant à la séparation ou non des essences et produits, accessibilité des lieux où sont effectuées les opérations de tronçonnage, de chargement et de transport, capacité d'empilage du lieu, facilité des opérations, normes de protection environnementales, etc.

- Empiler les troncs et tronçons.

Caractéristiques de l'empilage : pose de longerons, alignement des découpes afin de faciliter les opérations de mesurage et de manutention, alignement par rapport au chemin, hauteur des empilements, utilisation optimale des lieux, etc. Triage des bois tronçonnés et non tronçonnés (voir le module 9).

5 Fermer le chantier de récolte.

- Enlever les traverses sur les cours d'eau.

Normes de protection environnementales à respecter (voir le module 8).
Débardage et empilage des bois commerciaux qui ont servi de matériaux.
Débardage et entreposage des structures en vue de leur réutilisation.

- Enlever les déchets dans l'eau et aux abords des cours d'eau.

Normes de protection environnementales à respecter (voir le module 8).

6 Vérifier son travail.

- Repérer et corriger les erreurs d'exécution.

Absence de tiges abattues non débardées et de secteurs oubliés.
Conformité des travaux avec la prescription sylvicole (voir le module 8).

Module 13 Durée 90 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer des travaux de façonnage.

Contexte de réalisation

- Dans une aire d'empilement ou en forêt.
- À partir de troncs.
- À l'aide d'une scie à chaîne et de l'équipement de protection individuelle.
- À l'aide de coins, de leviers, de crochets et de pinces.
- À l'aide d'outils d'affûtage et de l'outillage destiné à l'entretien.
- À l'aide d'instruments de mesure, de normes de classification, de grilles de classement ainsi que de grilles de calcul et de prix.
- À l'aide d'huiles et de carburant.

Éléments de la compétence

1 Repérer les dangers.

- Identification correcte de l'essence.
- Repérage adéquat des obstacles naturels.
- Appréciation juste de la stabilité du tronc.
- Repérage des zones de tension et de compression.
- Pertinence des mesures correctives.

2 Déterminer les utilisations futures des tronçons.

- Justesse de la décision de tronçonner le pied du tronc.
- Repérage adéquat des défauts externes et internes.
- Détermination du tronçon présentant la valeur marchande la plus élevée.
- Détermination correcte de la qualité des tronçons.
- Détermination correcte de la longueur des tronçons.
- Marquage précis des endroits où tronçonner.
- Interprétation juste des normes de classification.
- Utilisation appropriée des grilles de classement.
- Utilisation judicieuse de la scie à chaîne à des fins de repérage de défauts.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.

- 3 Débiter les troncs.
- Vérification appropriée de la compression et de la tension.
 - Choix et application corrects des techniques de tronçonnage.
 - Utilisation appropriée de la scie à chaîne.
 - Modification de la longueur des tronçons en fonction de la qualité du bois.
- 4 Estimer les revenus à tirer des travaux de façonnage.
- Utilisation appropriée des grilles de calcul et de prix.
 - Détermination approximative de la valeur marchande des tronçons et des empilements.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Observation minutieuse du tronc.
- Optimisation du tronçonnage en fonction de la valeur commerciale des tronçons.
- Respect des normes de façonnage.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Rendement acceptable.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Repérer les dangers.

- Reconnaître l'essence et repérer les risques d'accidents.

Identification de l'essence par l'observation de l'écorce du tronc (voir le module 3).

Potentiel d'utilisation de l'essence (voir le module 3).

Principaux risques d'accidents : recul et projection de la scie à chaîne, déplacement du tronc ou d'une partie du tronc lors du débitage pouvant causer une chute ou l'écrasement d'une partie du corps, perches fléchies, etc. (voir le module 2).

Dangers associés à l'environnement.

- Appliquer des mesures correctives.

Principales mesures correctives : dégagement de l'aire de façonnage, changement de position par rapport au tronc, élimination des perches fléchies, etc.

2 Déterminer les utilisations futures des tronçons.

- Tronçonner le pied du tronc, s'il y a lieu. Défauts internes et externes caractérisant la bille de pied (voir le module 9). Normes de classement (voir le module 9). Approfondissement des techniques de tronçonnage (voir le module 5).
- Déterminer la qualité, la longueur et la valeur marchande des tronçons. Défauts internes et externes caractérisant le tronc (voir le module 9) et approfondissement de la technique de perçage (voir le module 5). Normes de classement (voir le module 9).
- Marquer les endroits où tronçonner. Technique de marquage des traits avec la scie à chaîne. Utilisation de la peinture.

3 Débiter les troncs.

- Repérer les zones de tension et de compression. Utilisation de la scie à chaîne à des fins de vérification (voir le module 5).
- Choisir et appliquer une technique de tronçonnage. Critères servant au choix de la technique de tronçonnage : localisation des zones de tension et de compression, qualité du tronçon, diamètre au trait de scie, présence de pourriture interne, zones de faiblesses mécaniques, etc. Approfondissement des techniques de tronçonnage (voir le module 5).
- Débiter à nouveau les tronçons en cas d'apparition de défauts internes. Voir précédemment.

4 Estimer les revenus à tirer des travaux de façonnage.

- Calculer la valeur approximative des tronçons destinés au déroulage ou au sciage ou des empilements de bois à pâte. Estimation de la valeur du tronçon ou de l'empilement (voir le module 9).

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence

Gérer un budget de fonctionnement de micro-entreprise.

Contexte de réalisation

- À l'aide de catalogues de manufacturiers et de la documentation relative aux demandes de financement.
- À l'aide d'une calculatrice et d'un registre de comptabilité.

Éléments de la compétence

1 Établir un budget de fonctionnement.

- Calcul exact des coûts d'achat d'un engin de débardage et des outils.
- Estimation correcte des coûts d'opération et d'entretien.
- Estimation correcte des revenus à tirer des travaux de récolte.
- Utilisation appropriée des catalogues de manufacturiers.

2 Préparer des demandes de financement.

- Interprétation juste de l'information relative aux demandes de financement.
- Détermination des types de financement en fonction des besoins.
- Recherche appropriée de sources de financement.
- Préparation correcte des documents.

3 Assurer le suivi du budget de fonctionnement.

- Vérification appropriée des entrées et des sorties.
- Clarté et exactitude des inscriptions.
- Paiements conformes aux échéances.
- Utilisation appropriée du registre de comptabilité.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation appropriée de la calculatrice.
- Utilisation des termes appropriés.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Établir un budget de fonctionnement.

- Calculer les coûts d'achat d'un engin de débardage, d'une scie à chaîne et des outils nécessaires au dépannage.

Principaux termes associés à l'achat : prix de vente, taxes, intérêts, versements mensuels, etc.
Coûts d'un engin neuf, usagé et des options.
Liste d'outils et des coûts associés à l'achat et à la location de ceux-ci.

- Estimer les coûts d'opération et d'entretien.

Principaux coûts d'opération et d'entretien : carburant, réparation, lubrifiants, huiles, composants à remplacer, assurances, immatriculation, etc.
Distinction entre coûts fixes et coûts variables.

- Estimer les revenus à tirer des travaux de récolte.

Types de rémunération : à forfait, à l'heure, à l'hectare, etc.
Méthodes de calcul de revenus.
Estimation de rendement selon les prescriptions : coupe partielle, coupe totale, volume à récolter à l'hectare, etc.
Estimation de rendement selon les situations de travail : saison, distance de débardage, type d'engin de débardage, etc.

2 Préparer des demandes de financement.

- Déterminer les types de financement en fonction de ses besoins.

Principaux termes utilisés : intérêt simple et composé, versement mensuel du capital et de l'intérêt, mise de fond, acompte, etc.
Types de financement : emprunt à court terme, emprunt à long terme, marge de crédit, carte de crédit, prêt personnel, endossement, etc.
Besoins : achat, location, fond de roulement, dépense imprévue, etc.

- Rechercher du financement.

Principales sources de financement : manufacturiers d'équipements, institutions bancaires, programmes gouvernementaux, etc.
Principaux formulaires à remplir.

3 Assurer le suivi du budget de fonctionnement.

- Vérifier les entrées et les sorties.

Éléments d'un relevé bancaire.
Vérification des chèques émis et des factures.
Conciliation bancaire.

- Faire des paiements. Principaux paiements : prêts, assurances, déclaration des taxes fédérales et provinciales, achats, impôts, etc.
- Tenir un registre de comptabilité. Inscription et vérification des montants inscrits dans les journaux comptables : journaux des recettes et des déboursés.
Éthique en comptabilité.

Module 15 Durée 15 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence

Rechercher un emploi.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la documentation appropriée.

Éléments de la compétence

- 1 Rechercher des employeurs.
- 2 Rédiger une lettre de demande d'emploi.
- 3 Préparer et passer une entrevue de sélection.

Critères de performance

- Rédaction correcte d'une liste d'employeurs potentiels.
- Utilisation appropriée des sources de données sur l'emploi.
- Clarté du texte au regard de l'emploi postulé.
- Respect des normes de présentation.
- Présentation de soi appropriée.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et d'attention.
- Clarté des propos.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Pertinence de l'information transmise.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Rechercher des employeurs.

- Consulter des sources de données relatives aux employeurs.

Sources de données : centres de ressources humaines du gouvernement du Canada, centres locaux d'emploi du gouvernement du Québec, syndicats, listes des entrepreneurs forestiers, des bénéficiaires de CAAFS et des offices de producteurs de bois du Québec, etc.

- Rédiger une liste d'employeurs potentiels.

Renseignements à inscrire dans la liste : nom, adresse ainsi que numéros de téléphone et de télécopieur de l'entreprise, nom de la personne responsable de l'engagement du personnel, région où l'employeur exerce ses activités, types d'activités forestières, grosseur de l'entreprise, etc.

2 Rédiger une lettre de demande d'emploi.

- Rédiger le texte de la lettre de demande d'emploi.

Composantes d'une lettre de demande d'emploi.
Principes généraux de présentation : style vivant, phrases et paragraphes courts, etc.

Éléments susceptibles d'intéresser l'employeur potentiel : type d'emploi recherché, nombre d'années d'expériences de travail, scolarité, disponibilité, etc.

Documents à annexer à la lettre de demande : photocopies de diplômes, de cartes de compétence, de lettres de recommandation, etc.

- Réviser le texte.

Correction des fautes.

3 Préparer et passer une entrevue de sélection.

- Préparer l'entrevue.

Types d'entrevues.

Préparation à l'entrevue : collecte de renseignements plus précis sur l'entreprise, rassemblement de documents personnels, etc.

Tenue vestimentaire appropriée aux circonstances.

- Passer une entrevue.

Comportements et attitudes : présentation, salutations, vouvoiement, questions aux moments opportuns, démonstration d'enthousiasme, etc.

Questions à poser : description de l'emploi disponible, durée de l'emploi, rémunération, transport, hébergement, etc.

Module 16 Durée 120 h

Objectif de situation

Énoncé de la compétence

S'intégrer à un milieu de travail.

Éléments de la compétence

- Se familiariser avec le contexte du travail en forêt.
- Se familiariser avec l'accomplissement des tâches d'abattage manuel et de débardage forestier.
- Prendre conscience des changements de perception qu'entraîne un séjour en milieu forestier à différents points de vue : contexte de travail, pratiques professionnelles, aptitudes, champs d'intérêt et formation reçue.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- Prendre connaissance de l'information et des modalités relatives au stage.
- Se préparer à vivre une expérience de travail en milieu forestier.

Phase de réalisation

- Effectuer les diverses tâches relatives à l'abattage, au façonnage ou au débardage.
- Solliciter une rétroaction sur son rendement au travail et sur son comportement durant son séjour.
- Produire un bref rapport faisant état de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches accomplies.

Phase de synthèse

- Relever les aspects du métier qui correspondent à la formation reçue ainsi que ceux qui en diffèrent.
- Relever les points forts et les points faibles concernant son rendement et son comportement.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage : milieu de travail et pratiques professionnelles.
- Discuter de l'influence de l'expérience sur le choix d'un futur emploi : aptitudes et champs d'intérêt.

Conditions d'encadrement

- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et les entreprises forestières.
- Rendre possible l'exécution des tâches professionnelles.
- S'assurer de la supervision des stagiaires par une personne responsable de l'entreprise forestière.
- Assurer l'encadrement périodique des élèves.
- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes.
- Favoriser les échanges d'opinions entre les élèves, particulièrement au moment de la comparaison entre les perceptions de départ et la réalité du milieu de travail.

Critères de participation

Phase d'information

- Écoute attentivement les explications.
- Tient compte, au moment de sa préparation, de l'information communiquée.

Phase de réalisation

- Respecte les directives de l'entreprise en ce qui concerne les tâches qu'on lui permet d'assumer à titre de stagiaire, les horaires de travail et les règles de santé et de sécurité au travail.
- Note la rétroaction reçue en ce qui a trait à son rendement au travail et à son comportement durant son séjour.

Phase de synthèse

- Partage avec ses camarades son expérience en milieu de travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- Prendre connaissance de l'information et des modalités relatives au stage.
- Se préparer à vivre une expérience de travail en milieu forestier.

Objectifs du stage.
Durée.
Conditions d'encadrement.
Exigences.
Critères de participation.
Entente sur les modalités du stage.

Objectifs personnels et professionnels.
Préparation du matériel.
Consignes et règlements de l'entreprise.

Phase de réalisation

- Effectuer les diverses tâches relatives à l'abattage, au façonnage ou au débardage.
- Solliciter une rétroaction sur son rendement au travail et sur son comportement durant son séjour.
- Produire un bref rapport faisant état de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches accomplies.

Exécution ou participation à l'exécution.
Règles de santé et de sécurité au travail (voir le module 2).

Importance du rendement.
Attitudes et comportements appréciés des employeurs.
Ouverture à la critique.

Contenu type d'un rapport de stage.
Tâches exécutées.
Problèmes survenus et solutions apportées.

Phase de synthèse

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Relever les aspects du métier qui correspondent à la formation reçue ainsi que ceux qui en diffèrent.
• Relever les points forts et les points faibles concernant son rendement et son comportement.
• Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage (milieu de travail et pratiques professionnelles) et de l'influence de l'expérience sur le choix d'un futur emploi (aptitudes et champs d'intérêt). | <p>Comparaison entre la formation et les tâches en milieu de stage.</p>
<p>Voir la phase 2.</p>
<p>Rappel des règles de discussion en groupe : participation, droit de parole, respect des autres, etc. (voir le module 1).
Rappel des définitions des champs d'intérêt et des aptitudes (voir le module 1).</p> |
|---|--|

